

Alerte

Communiqué à tous les intervenants du secteur avicole du Québec

Déclaration de cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de *Mycoplasma gallisepticum* (MG)

État de la situation

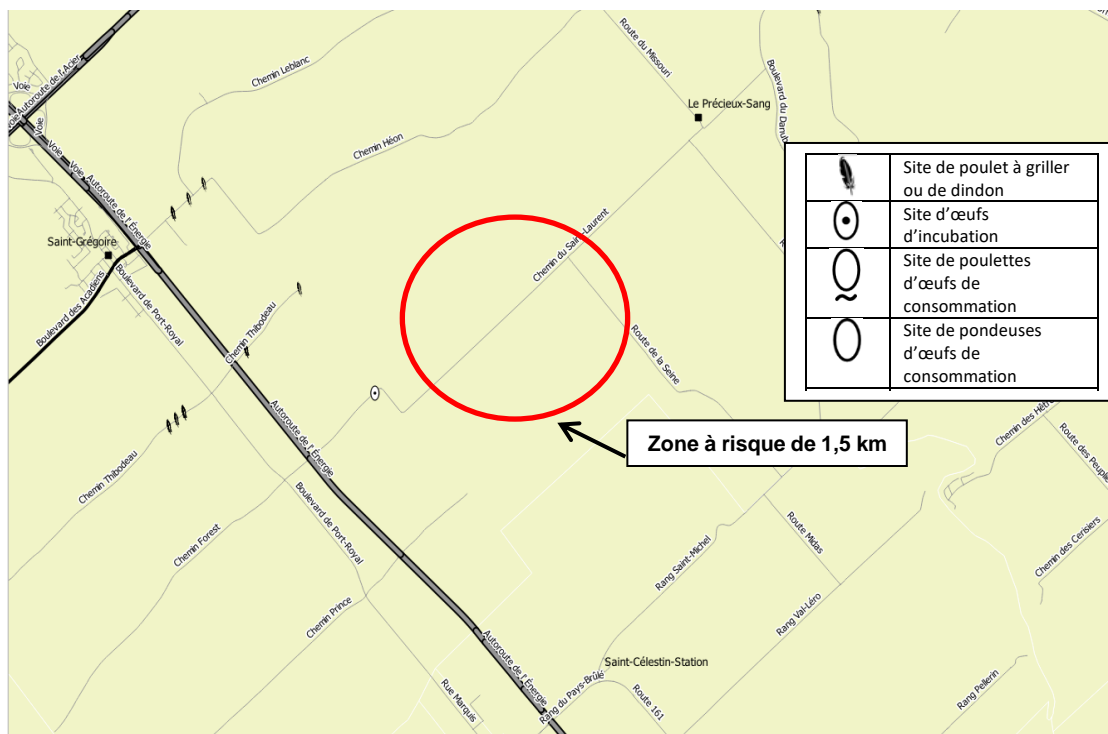
Déclaration de la maladie : Un cas de laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de *Mycoplasma gallisepticum* (MG) dans un petit élevage commercial de poulet à chair a été confirmé par le laboratoire du MAPAQ vendredi le 21 juillet.

Situation géographique : sur le chemin du St-Laurent à Bécancour au Centre-du-Québec.

Description de la situation : Le diagnostic a été fait à la suite des observations cliniques lors de l'abattage d'un lot d'oiseaux abattus dans la semaine du 10 juillet par un inspecteur du MAPAQ. Des tests réalisés sur une suspicion d'influenza aviaire se sont révélés négatifs. D'autres échantillons ont été envoyés au laboratoire pour un diagnostic de maladie en cause. Les résultats obtenus vendredi le 21 juillet ont confirmé la présence de LTI et de MG chez ces oiseaux. Depuis, le bâtiment d'élevage a été lavé et désinfecté et un nouveau lot d'oiseaux introduit. Avec la collaboration de l'éleveur, des mesures d'autoquarantaine et de biosécurité rehaussée ont été mises en place pour minimiser les risques de propagation potentielle. D'autres oiseaux présents sur le site seront testés cette semaine pour établir leur statut sanitaire. Des mesures supplémentaires pourront être prises à la suite du résultat de ces tests. L'EQCMA est en contact avec l'éleveur et son médecin vétérinaire pour les suivis appropriés.

Recommandation :

L'EQCMA met en place une zone à risque de 1,5 km de rayon autour du site infecté (voir carte ci-dessous). Cette zone n'implique pas d'autres sites de production avicole.



Il est recommandé aux producteurs de cette région et aux intervenants du secteur avicole d'éviter de circuler sur le chemin du St-Laurent jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation.

Un communiqué a aussi été envoyé aux producteurs les avisant de la situation.

Importance de la laryngotrachéite infectieuse

La LTI est une maladie contagieuse sévère causée par un virus affectant le système respiratoire des poules et des poulets. Elle peut aussi se manifester chez les perdrix, les faisans et les paons. Les dindons ne sont pas susceptibles à cette maladie. Les signes cliniques s'observent chez les oiseaux âgés d'au moins 3 semaines.

Signes cliniques

- Mortalité accrue
- Respiration difficile et bruyante
- Secoue la tête
- Taches de sang sur le bec et les plumes
- Diminution de la consommation de moulée
- Diminution de la production d'œufs
- Oiseaux inactifs et plumes ébouriffées
- Conjonctivite (yeux rouges et larmoyants)

Transmission de la maladie

- **Par contact direct** avec des oiseaux infectés.
- **Par contact indirect :**
 - personnes (bottes, mains et vêtements) et équipements;
 - rongeurs, insectes, animaux domestiques et oiseaux sauvages).

Importance de la mycoplasme à *Mycoplasma gallisepticum*

Mycoplasma gallisepticum (MG) est une maladie bactérienne contagieuse qui affecte surtout les troupeaux de volailles de toutes espèces et de tous âges. Elle se manifeste aussi chez plusieurs autres types d'oiseaux domestiques et sauvages. La maladie attaque principalement le système respiratoire. Des stress et d'autres maladies peuvent aggraver la manifestation des signes cliniques. Une perte d'uniformité, un retard de croissance, une baisse de ponte et un taux de condamnation accru peuvent être observés. La mortalité est variable mais peut être significative.

Signes cliniques

- Éternuements
- Respiration bruyante
- Écoulement des narines et des yeux
- Enflure des sinus (situés entre l'œil et la narine)
- Signes plus évidents chez les dindons

Transmission de la maladie

- **Par contact direct :** avec des oiseaux infectés ou des reproducteurs à la progéniture par l'entremise de l'œuf
- **Par contact indirect :**
 - aérosol
 - personnes (bottes et vêtements) et équipements vermine (rongeurs, insectes, oiseaux sauvages)

Surveillance et déclaration

Si des intervenants entrent en contact avec des troupeaux de volailles et qu'un ou plusieurs des signes cliniques de la laryngotrachéite ou la mycoplasme à *Mycoplasma gallisepticum* sont observés, vous devez aviser immédiatement le producteur qui pourra faire appel à son médecin vétérinaire pour un diagnostic. Tout cas positif doit être déclaré par le producteur à son office ou à l'EQCMA au **1 88-volaille (1 888 652-4553)**. L'EQCMA coordonnera avec une équipe conseil la mise en œuvre des mesures adéquates de contrôle de la maladie. L'objectif est d'en limiter les impacts sur l'industrie avicole québécoise.

Mesures de biosécurité

Pour éviter la propagation de la maladie :

Visiteurs (conseillers techniques, personnes responsables de la capture des oiseaux, etc.)

- Suspandre toute visite non essentielle sur les sites de production à proximité de la zone géographique déterminée.
- Pour les visites essentielles, appliquer les mesures de biosécurité préconisées suivantes, soit le port de bottes, survêtement, bonnet et gants/lavage des mains (pour la mise en application, se référer au *Protocole de biosécurité courante pour les visiteurs à la ferme (carton vert)* de l'EQCMA) :
 - visiter ces fermes à la fin de la journée de travail;
 - laver les équipements avant toute visite sur un autre site de production avicole;
 - prendre une douche complète et laver vos vêtements utilisés à la ferme;
 - ne pas aller dans un autre élevage de volailles dans les 12 heures suivant la visite.
 -

Véhicules (meuneries, couvoirs, abattoir, récupérateurs d'oiseaux morts, etc.)

- Pour la zone à risque :
 - Minimiser les déplacements pour les livraisons/chargements essentiels. Si possible, éviter d'y circuler pour toute autre livraison/chargement;
 - Toute livraison/chargement dans cette zone devrait être la(les) dernière(s) d'un circuit de livraison/collecte quotidienne.